infos@viaaduc.com
01.89.53.69.70
formation.viaaduc.com

Sensibilisation au harcèlement et aux agissements sexistes

Depuis plusieurs années, le thème du harcèlement est au cœur de l'actualité juridique. Cette formation vous permettra d'éclaircir les notions de harcèlement sexuel afin de repérer les situations à risque dans votre entreprise et mettre en œuvre un processus de prévention adapté.

Formation dispensée en présentiel ou à distance

Référence : SSCT-SHAS

Tarif inter : 690 € HT

Durée : 1 jour

Certification : Non

Les prérequis pour suivre cette formation

- Avoir suivi la formation initiale en SSCT (conseillé).

Les objectifs pédagogiques

- Comprendre ce que recouvrent le harcèlement sexuel et les lois qui les sanctionnent
- Identifier les facteurs de risques favorisant les agissements du harcèlement
- Agir face à une situation de harcèlement en sélectionnant les différentes options envisageables
- Anticiper les risques de harcèlement moral et sexuel grâce à un plan de prévention adapté

A qui s'adresse cette formation ?

- Toute personne désirant être sensibiliser sur le harcèlement sexuel.

Programme de la formation

Tour de table

- Objectifs, durée et enjeux de la formation.

Introduction : l'évolution de la loi sous l'effet de l'actualité, la dénonciation des faits

Programme de la formation

Que recouvrent les phénomènes de harcèlement sexuel ?

- Parmi les risques psychosociaux, la place particulière des violences au travail
- Définition des concepts d'agissement sexiste, de harcèlement sexuel et d'agression
- Le cadre légal et le risque juridique

Identifier les cas de harcèlement sexuel

- Où s'arrête la séduction et où commence le harcèlement sexuel ?
- Comportements fréquents rencontrés dans les jurisprudences
- Les impacts pour les conditions de travail, pour le collectif et pour la victime

Comment réagir en cas de harcèlement avéré

- Si on est victime
- Si on est témoin
- L'entretien d'écoute active pour accueillir le signalement d'une victime

Intégrer le harcèlement sexuel à la prévention

- De la prévention du HS à la prévention des RPS
- Panel de mesures préventives en matière de harcèlement sexuel
- L'articulation de l'ensemble des acteurs internes et externes de la prévention

Tour de table en fin de formation

- Evaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression.

Certification Préparée

- Aucune

Méthodes Pédagogiques

- Remise d’une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d’apports théoriques, d’exercices pratiques, de réflexions et de retours d’expérience
- Le suivi de cette formation donne lieu à la signature d’une feuille d’émargement

Formateur·rice

- Consultant-Formateur expert en santé, sécurité et conditions de travail.

Méthode d’évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Modalité et délai d’accès à nos formations

ViaAduc met en place un ensemble de dispositifs pour accueillir, accompagner et adapter ses formations aux personnes en situation de handicap (PSH). Notre référent(e) handicap se tient à votre disposition au **01.71.19.70.30** ou par mail à referent.handicap@viaaduc.com pour tout besoin d’aménagement, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.

Toute demande d’inscription à une formation inter-entreprises peut s’effectuer jusqu’à 1 semaine (5 jours ouvrés) avant le début de la formation :

- par téléphone au 01 71 19 70 30
- par e-mail : à l’adresse de votre chargé d’affaires ou à infos@viaaduc.com
- sur notre site WEB : https://formation.viaaduc.com/
- par courrier, à l’adresse suivante : ViaAduc– 152 Avenue de Malakoff – 75116 PARIS

Dans le cas d’une formation intra-entreprise, le délai d’organisation moyen est de 2 semaines (10 jours ouvrés). A défaut de convention formelle particulière pour une session sur site Client, ViaAduc n’est pas tenu d’effectuer l’installation de la salle de formation et utilise les moyens informatiques mis à disposition par le Client.

Mise à jour : 26-02-2024